



Paradis artificiel à Tahiti



*La Polynésie française pourrait concéder un bout de lagon à des libertariens californiens pour y bâtir un **écosystème semi-autonome**. Histoire d'un projet hors norme*

Imaginez une poignée d'îlots artificiels formant un arc de cercle, avec maisons aux toits arborés, bureaux, laboratoires, commerces, restaurant sous-marin et plages artificielles... Cette cité maritime, politiquement autonome, ne dépendrait d'aucun gouvernement! Dans ce technoparadis fiscal et entrepreneurial, on commercerait en cryptomonnaie, on serait surveillé par drone, éclairé par des énergies vertes, nourri par aquaculture et maraîchage hydroponique, soigné grâce aux dernières technologies médicales. Une véritable cité-laboratoire inventant son propre mode de gouvernance.

Jusqu'ici, cette utopie libertarienne (1), portée depuis huit ans par l'institut Seasteading de San Francisco, peinait à prendre forme. Et puis, énorme surprise : le premier prototype d'écosystème flottant de ce type pourrait voir le jour... en France! Plus précisément dans les lagons turquoise de la Polynésie française, collectivité d'outre-mer disposant d'une large autonomie politique. D'après les promoteurs du projet, Papeete devrait passer une loi ad hoc dès les premiers mois de 2018, et la construction commencerait avant la fin de l'année.

L'utopie geek californienne, mariée à la douceur de vivre tahitienne? Cette alliance exotique est née dans le cerveau de Marc Collins, un multi-entrepreneur atypique devenu l'un des cinq codirecteurs de Blue Frontiers, la société maître d'œuvre du projet (voir p. 61). Fils d'une mère polynésienne et d'un père américain, Marc Collins a touché à l'hôtellerie, aux perles noires, aux médias, aux télécoms, mais a aussi été brièvement ministre polynésien du Tourisme (2007-2008). « Après avoir lu dans le ➤

La maquette du projet : des structures flottantes de tailles diverses, semi-autonomes, pouvant accueillir quelque 200 résidents.

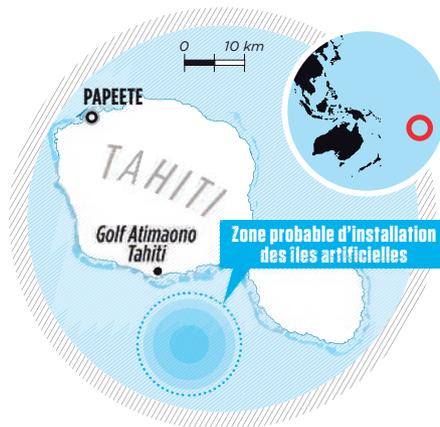
➔ magazine “Wired” que l’institut Seasteading cherchait un pays hôte pour implanter un pilote d’île flottante, j’ai contacté ses dirigeants en mai 2016, par le biais du réseau social LinkedIn », raconte celui qui est né à Hawaï, a grandi au Mexique et a séjourné dans la Silicon Valley, dont il apprécie l’énergie et la soif d’innovation. Extrêmement réactifs, les Américains ont aussitôt demandé que Papeete leur envoie une invitation officielle. Dès septembre 2016, une délégation d’une douzaine de « seavangelists » du Seasteading débarque à Tahiti pour présenter son projet. Et, contre toute attente, la mayonnaise prend : dès janvier 2017, un « accord d’intention » de cinq pages est signé à San Francisco, prévoyant la création d’une « zone économique spéciale innovante » couvrant la partie du lagon abritant les îles flottantes, ainsi qu’une « zone d’ancrage » à terre. Dans la foulée, le Seasteading commande trois études de faisabilité juridique, économique et environnementale, remises à Papeete en octobre dernier.

PÉRIL CLIMATIQUE

Pourquoi diable la Polynésie se lance-t-elle dans cette étrange aventure ? Le projet apporte au pays « un espoir de vie meilleure », explique à la télévision locale le ministre Jean-Christophe Bouissou, porte-parole du gouvernement d’Edouard Fritch. « L’habitat flottant constitue une piste face au réchauffement climatique et à la montée des eaux qui menace de submerger un tiers des îles du territoire d’ici à 2100 », souligne Marc Collins. Tout en appelant à rester vigilant sur l’exécution, le

spécialiste des cités marines Jacques Rougerie, consultant sur le projet, estime en effet que « ce type d’expérimentation peut aider à développer un savoir-faire pour construire d’autres plateformes autonomes qui, elles, seront destinées à accueillir des réfugiés climatiques. »

Mais, à court terme, les motivations sont avant tout économiques. « L’impact de ce projet sur la création d’emplois est indéniable », nous explique le vice-président Teva Rohfritsch. L’étude du cabinet américain Emsi estime que la seule phase initiale créerait près de 600 emplois locaux directs ou indirects, générerait 138 millions de dollars de revenus (salaires et ventes), rapportant à la Polynésie française 6,8 millions de dollars par an de taxes. Des montants qui pourraient plus que tripler si l’ensemble se développe comme prévu. Irrésistible, sans doute, pour un territoire qui souffre d’un chômage endémique de 24%, qui a doublé entre 2008 et 2013. L’espoir est aussi que l’initiative fasse de Tahiti un laboratoire scientifique de classe mondiale pour l’éco-



Vue d’artiste d’une habitation de la future « cité-laboratoire ».

logie et l’économie marine. Une « technopole de la mer » serait créée : « Un protocole d’accord est en cours de signature entre Blue Frontiers et UC Berkeley, qui a déjà une antenne sur l’île de Moorea », nous indique Teva Rohfritsch. Des discussions sont en cours avec le MIT, Microsoft, la branche d’ingénierie de Hyundai ou encore Tesla pour ses batteries de stockage. De quoi ralentir l’exode des jeunes Polynésiens à la recherche d’emplois qualifiés ? Selon Marc Collins, le pays n’a rien à perdre : Blue Frontiers ne demande ni investissement ni subvention et promet de respecter l’environnement et la culture locale. « Si le projet ne marche pas, ce sera notre responsabilité », dit-il. Mais si nous réussissons, cela peut essaimer dans toute la Polynésie française. » Soit quelque 300 000 habitants, dispersés sur 76 îles, occupant une surface comme l’Europe.

Pour séduire, le Seasteading Institute a organisé deux jours de conférence publique à Tahiti en mai 2017. Puis une série d’ateliers thématiques payants, en octobre, au profit d’associations environnementales locales. Certaines personnalités se montrent ouvertes : Félix Tokoragi, le maire de Makemo, sur l’archipel de Tuamotu, est particulièrement sensible à toute piste permettant d’anticiper la montée des eaux. Pascal Erhel Hatuuku, directeur des Organismes d’Actions touristiques, environnementales et artistiques, voit même dans ce projet la version 2.0 du « Va’a », canoë traditionnel avec lequel les peuples autochtones prennent la mer.

JOUJOU POUR MILLIONNAIRES ?

Le débarquement californien est pourtant loin de faire l’unanimité. Un éditorialiste local a vertement critiqué l’accueil de ce « refuge pour millionnaires qui veulent fuir impôts et lois » ! Et certains militants écologistes voient dans Blue Frontiers un nouvel avatar du colonialisme : « Essais nucléaires, grands hôtels... Nous avons sans cesse été pris pour des idiots par des Blancs souriants, sympathiques et intelligents, qui nous expliquaient que ces projets allaient être bons pour nous ! »

Il est vrai que la philosophie originelle du Seasteading Institute a de quoi effrayer. Ses vidéos promotionnelles préconisent de « libérer le génie humain » entravé par nos gouvernements sclérosés en couvrant les eaux internationales de milliers de micronations souveraines, qui se feraient concurrence sur leur mode de gouvernance. Son

cofondateur Patri Friedman, ex-ingénieur de Google et petit-fils de l'économiste libéral Milton Friedman, expliquait en 2012 au « Monde » : « *Au lieu de se plaindre des gouvernements, concurrençons-les! Je veux pouvoir choisir mon gouvernement comme je choisis mon téléphone portable ou mon parfum...* » Créée en 2008, l'organisation était initialement financée par Peter Thiel, un visionnaire controversé de la Silicon Valley, qui a fait fortune (2,5 milliards de dollars) en investissant précocement dans Facebook. Ce militant libertarien et transhumaniste, devenu conseiller de Donald Trump, a cependant pris ses distances depuis. Reste que la bible idéologique de l'institut, le livre « *Seasteading* », cosigné par son président, Joe Quirk, et Patri Friedman, est sous-titrée « *Comment les nations flottantes restaureront l'environnement, enrichiront les pauvres, guériront les malades et libéreront l'humanité des politiciens* ».

RÊVE DE "SEAVILISATION"

Cette grandiose vision peinait à voir le jour : pour bâtir ex nihilo une cité flottante en haute mer, il faut lever plusieurs dizaines de milliards de dollars ! Pragmatique, l'institut s'est donc lancé, il y a deux ans, à la recherche d'un pays hôte « *politiquement stable, doté d'un internet haut débit... et qui ne nous prenne pas pour des fous!* », explique Quirk, dans une vidéo sur YouTube. Après un flirt avorté avec le Honduras, les « marins évangélistes » ont été conquis par l'accueil des Tahitiens. A leurs yeux, ce pilote polynésien n'est que le premier pas vers une « *Seavilisation* » 100% libre...

Les techno-prophètes de la Silicon Valley et le gouvernement de Polynésie s'accorderont-ils sur le régime fiscal, économique et social des futures îles artificielles ? Le vice-président explique que la Polynésie, soucieuse de préserver à tout prix son écosystème, « *compte bien faire respecter au pied de la lettre* » ses réglementations urbanistiques et environnementales. Marc Collins fait valoir que ses partenaires américains sont ouverts au compromis, et assure : « *En tant que Tahitien et ancien ministre, je ne pourrais jamais m'associer à un projet prédateur.* » En attendant, Blue Frontiers peaufine un plan financier très créatif. Basée à Singapour, la start-up prévoit de lever environ 60 millions de dollars en cryptomonnaie de type bitcoin : un financement participatif sous forme d'ICO (Initial Coin Offering), qui ouvrirait son capital à une communauté mondiale d'in-



vestisseurs branchés. Plusieurs pistes sont à l'étude, explique Collins : « *Les possesseurs de ces jetons bénéficieraient de droits de vote dans la gouvernance du projet, et d'une espèce d'action, ou d'un droit d'usage de type "time sharing"* ». Pas vraiment un placement de bon père de famille...

La future île serait probablement accueillie dans l'un des lagons du sud de Tahiti, non loin du golf Atimaono, ce qui assurerait aux résidents une vue spectaculaire sur les contreforts du mont Orohena. « *La structure sera ancrée à environ 1 kilomètre de la côte, par 30 à 40 mètres de fond, afin que son ombre portée ne prive pas les récifs coralliens de lumière* », détaille Joe Quirk. En phase 1, le projet consiste en un cordon de 10 plateformes flottantes de 25x25 mètres et de 5 structures plus petites (14x14 mètres), abritant unités résidentielles, espaces de travail, labos de recherche ainsi qu'un hôtel de luxe de 30 chambres et un restaurant de 100 couverts. Soit de quoi accueillir quelque 200 résidents. La zone terrestre correspondante, elle, s'étendrait sur 5 hectares, loués à long terme. En cas de succès, deux nouvelles infrastructures similaires seraient développées. La conception architecturale a été confiée à Bart Roefen, du cabinet néerlandais Blue 21, de Delft, spécialisé dans les bâtiments flottants. « *Nous travaillons avec des Tahitiens*

LES CINQ CODIRECTEURS DE BLUE FRONTIERS

De gauche à droite : le Français Nicolas Germineau, en charge des questions juridiques, le Biélorusse Egor Ryjnikov, responsable de l'ingénierie, l'Américain Joe Quirk, président du Seasteading Institute, Tearii Alpha, le ministre polynésien du développement des ressources primaires, l'Américain Randy Hencken, directeur du Seasteading en charge de la levée de fonds, et l'entrepreneur américano-polynésien Marc Collins, responsable du marketing et des relations avec la Polynésie.

afin que cela ne ressemble pas à une invasion extraterrestre », a-t-il expliqué à la revue « *Nature* ». L'idée est d'utiliser un maximum de matériaux locaux comme la fibre de coco, le bambou, le bois. Le projet est présenté comme un laboratoire d'écologie avancée, intégrant des innovations de pointe en matière d'habitat durable, d'énergie alternative, de recyclage des déchets. Ainsi qu'un terrain d'expérimentation privilégié pour les « *aquapreneurs* » et start-uppers de l'économie bleue : de la robotique sous-marine à la culture d'algues, de l'énergie marémotrice à la production d'eau douce...

Cette réalisation deviendra « *un sujet de fierté et de prospérité pour les Polynésiens* », assure Joe Quirk. Mais Blue Frontiers n'a rien d'une ONG. La société compte générer des bénéfices via la vente ou la location d'immobilier, une prise de participation dans les start-up incubées et, à terme, l'exploitation de ses brevets sur les îles artificielles écologiques autonomes. « *La Chine et Singapour, notamment, sont intéressés par cette nouvelle industrie* », s'enthousiasme Marc Collins. Plutôt business qu'humanitaire quand même... ■

(1) Ni de droite, ni de gauche, cette école de pensée est « *hyperlibérale* » sur le plan économique et « *hyperlibertaire* » sur le plan des mœurs. Pour les libertariens, les droits de l'individu l'emportent sur les notions de solidarité ou d'intérêt général.